



Groupe **RDT** - RHODANIENNE DE TRANSIT

S.A.S. - **Siège Social**
Z.I. de la Delorme - 10 av. de la Bauxite - BP 63
13315 MARSEILLE Cedex 15
Tél +33 (0) 491 030 647
Fax +33 (0) 491 030 694

DECLARATION D'EXPEDITION

Marchandises (Groupage – LCL)

Convention SOLAS amendée par la Résolution OMI- MSC 380/(94)

Arrêté du 28 avril 2016 - NOR: DEVT1610924A

Article D-1432-3 du Code des transports

CHARGEUR/EXPORTATEUR :
(EN MAJUSCULES)

NATURE DES MARCHANDISES :

POIDS BRUT VERIFIE* :

	Poids en Kg
Marchandises	
Emballages	
Palettes (Nombre :))	
TOTAL	

*Il est précisé que ce poids devra être obtenu soit à l'aide d'un instrument de pesage approprié soit en l'obtenant auprès des fabricants, soit en le récupérant à partir de leurs base de données.

Nous (chargeur/exportateur) attestons et certifions sincère et véritable la déclaration ci-dessus du poids brut vérifié et nous portons garant à l'égard de l'opérateur de transport auquel cette attestation est remise des conséquences de toute inexactitude qui pourrait en résulter tout en nous engageant à l'indemniser du préjudice qu'il pourrait subir.

Fait à _____, le / /

NOM (EN MAJUSCULES) et FONCTION
CACHET ET SIGNATURE

RHODANIENNE DE TRANSIT S.A.S. au capital de 750.000 euros.

SIRET : 323 167 890 00058 – APE : 5229B

Siège social - 10 Avenue de la Bauxite – Z.I de la Delorme – 13015 MARSEILLE

RDT ROUEN : 7 Bd Pierre Brossolette – 76120 LE GRAND QUEVILLY